

UNE INTÉGRATION URBAINE PLUS FORTE

*par Mohamed Hilal et Virginie Piguet **

Fin de l'exode rural, étalement de l'urbain, homogénéisation des populations... où en sommes-nous aujourd'hui ?

Depuis un quart de siècle, les évolutions démographiques, et plus généralement les dynamiques socio-économiques, qui affectent le monde rural français engendrent deux représentations du rural diamétralement opposées.

Les deux visages du rural

Le dépeuplement d'une partie des communes, confrontées aux très faibles densités et à l'éloignement, nourrit les discours sur la désertification et l'enclavement des campagnes. Le vieillissement de la population, l'effritement de l'emploi agricole et la disparition des commerces et services de proximité – cafés, boulangeries, écoles, etc. – donnent une image de déclin, voire de déshérence, de ce rural. À l'opposé, les communes rurales localisées à la périphérie, même lointaine, des villes connaissent un accroissement démographique soutenu, associé au renouvellement social de leurs populations. Ces communes, qualifiées de périurbaines, accueillent des personnes qui, tout en ayant un emploi urbain, choisissent d'habiter dans un village ou un bourg proches de la ville. Cet apport démographique permet de maintenir certaines activités commerciales et artisanales et de développer quelques services liés à la santé et au domaine socioculturel. Plus généralement, le développement de la périurbanisation permet d'arrimer une partie importante du rural aux agglomérations créant ainsi de nouvelles formes urbaines.

Alors déshérence ou renaissance des campagnes ? En fait, ces deux images opposées mettent en exergue différentes dimensions d'une ruralité plurielle traduisant de nouveaux rapports à l'espace, tant urbain que rural. La concentration des emplois en milieu urbain et le développement des migrations résidentielles et des mobilités quotidiennes depuis une trentaine d'années brouillent l'image d'un monde rural homogène dont l'identité tenait tout entière à son activité principale, l'agriculture. Ainsi, les deux catégories statistiques traditionnelles, qui distinguent communes rurales et communes urbaines à partir de la densité du bâti et d'un seuil aggloméré de 2 000 habitants, ne permettent plus de rendre compte de la variété du rural. Pour cette raison, de nouvelles nomenclatures spatiales, et notamment le « Zonage en aires urbaines et son complément rural », ont été élaborées. Ces nomenclatures vont au-delà de la description

** Unité mixte de recherche INRA-ENESAD en Économie et Sociologie Rurales Dijon*



morphologique du bâti : elles intègrent l'environnement géographique des communes rurales, plus particulièrement la concentration des emplois et l'intensité des déplacements domicile-travail, et distinguent des espaces ruraux métropolisés, fortement soumis aux influences urbaines, et des espaces ruraux plus éloignés des villes (1).

En 1999, les espaces à dominante urbaine et rurale (voir l'encadré) ont le même nombre de communes. Les premiers, avec la présence des grandes agglomérations et la forte croissance démographique du périurbain, rassemblent 82 % de la population, soit 48 millions d'habitants sur 41 % du territoire. Un cinquième de la population métropolitaine, soit 12,3 millions de personnes, réside dans les communes périurbaines. Avec 78 % de migrants alternants (2), le périurbain reste encore fortement tributaire, en termes d'emplois, des pôles urbains.

L'espace à dominante rurale rassemble 10,6 millions d'habitants. La densité de population y est très faible (33 habitants au km²) et les communes sont en moyenne situées à 37 minutes du pôle urbain le plus proche. Cependant, les pôles d'emploi ruraux présents dans cet espace permettent de constituer des poches rurales qui possèdent de bons niveaux d'emplois et d'équipements. Ces aires d'emploi de l'espace rural regroupent un tiers des habitants de l'espace à dominante rurale : 3,3 millions de personnes.

(1) Cf. **M. Hilal, V. Piguet, B. Schmitt**, « Communes rurales et petites villes dans la hiérarchie urbaine », *Economie et Statistique*, n° 282, 1995 ; **M. Hilal, B. Schmitt**, 1997, « Les espaces ruraux : une nouvelle définition d'après les relations villes-campagnes », *INRA Sciences sociales*, n° 5 ; **T. Le Jeannic**, « Une nouvelle approche territoriale de la ville », *Economie et Statistique*, n° 294-295, 1996 ; **B. Schmitt et al.**, 1998, *Les campagnes et leurs villes*. INRA-INSEE, Contours et caractères.

(2) Actifs occupés ayant un emploi hors de leur commune de résidence.

LE ZONAGE EN AIRES URBAINES ET SON COMPLÉMENT RURAL

Le Zonage en aires urbaines (ZAU) est une nomenclature spatiale construite à partir des effectifs d'emplois et des déplacements domicile-travail. Il distingue l'espace à dominante urbaine de l'espace à dominante rurale.

L'espace à dominante urbaine (EDU) est constitué de 354 aires urbaines et de communes multipolarisées. Chaque aire urbaine est formée d'un pôle urbain (agglomération comptant au moins 5 000 emplois en 1999) et, le cas échéant, d'un ensemble de communes appelé couronne périurbaine, dont au moins 40 % des actifs résidents sont migrants alternants et travaillent dans l'aire urbaine. Lorsque les migrants alternants d'une commune sont attirés par plusieurs aires urbaines, sans atteindre le seuil de 40 % avec l'une d'elles, cette commune est dite multipolarisée.

L'espace à dominante rurale (EDR) est défini comme le complément de l'espace à dominante urbaine. Il est composé de 525 aires d'emploi de l'espace rural et d'un ensemble de communes appelé autres communes de l'espace à dominante rurale. Chaque aire d'emploi de l'espace rural est formée d'un pôle d'emploi (petite ville comptant au moins 1 500 emplois en 1999) et, le cas échéant, d'un ensemble de communes, appelé couronne d'un pôle d'emploi de l'espace rural, dont au moins 40 % des actifs résidents sont migrants alternants et travaillent dans l'aire d'emploi.

Le zonage en aires urbaines et son complément rural

Zonage en aires urbaines et son complément rural en 1999	Superficie		Population en 1999		Densité de population hab/km ²	Part des actifs occupés travaillant hors de leur commune de résidence (%)	Temps moyen pour atteindre le centre du pôle urbain le plus proche
	km ²	en %	Effectifs	en %			
Pôles urbains	44 002	8.1	35 708 162	61.0	812	56.4	16.3
Communes périurbaines	179 792	33.1	12 257 106	20.9	68	77.9	23.2
Espace à dominante urbaine	223 794	41.1	47 965 268	82.0	214	62.2	22.0
Aires d'emploi de l'espace rural	33 447	6.1	3 287 800	5.6	98	47.1	34.4
Autres communes	286 724	52.7	7 265 327	12.4	25	58.2	37.1
Espace à dominante rurale	320 171	58.9	10 553 127	18.0	33	54.7	36.9
France métropolitaine	543 965	100.0	58 518 395	100.0	108	60.9	29.5

Sources : Insee, recensement de la population de 1999 ; IGN Route 120 - INRA

Un regain migratoire...

Sur les 1,9 millions d'habitants que la France métropolitaine a gagnés entre 1990 et 1999, 96,5 % sont dans l'espace à dominante urbaine, et donc 3,5 % dans l'espace à dominante rurale, soit 67 500 personnes en plus. Cependant, ces valeurs masquent deux tendances distinctes. Dans le périurbain, l'accroissement démographique se ralentit principalement du fait d'un tassement du solde migratoire dont l'excédent passe de + 121 000 habitants par an entre 1982 et 1990 à + 67 000 par an durant la dernière période intercensitaire. L'espace à dominante rurale, quant à lui, gagne des habitants du fait d'un solde migratoire positif (+ 254 000 habitants) malgré un bilan naturel très défavorable (- 187 000 habitants). En fait, dans cet espace, les mécanismes de l'évolution démographique rurale ont connu une transformation majeure dès 1975. Traditionnellement, le schéma du dépeuplement rural associait un solde migratoire fortement négatif (exode rural) et un bilan naturel positif qui, en raison de l'importante fécondité rurale, compensait pour partie le départ des jeunes. Si on retrouve encore ce schéma au cours de la période intercensitaire 1962-1968, il s'altère entre 1968 et 1975, le bilan naturel se détériorant considérablement et le solde migratoire restant fortement négatif. Entre 1975 et 1982, le schéma s'inverse et le solde migratoire de l'espa-



ce à dominante rurale est positif tandis le bilan naturel devient négatif, en raison du vieillissement sensible de la population. Jusqu'en 1990, l'excédent migratoire n'arrive pas à compenser le déficit naturel et la population continue à décliner. Au cours de la dernière période intercensitaire, et malgré l'augmentation du déficit naturel, l'excédent migratoire permet de stopper ce déclin.

... et un vieillissement de la population

La population de l'espace à dominante rurale est nettement plus âgée qu'ailleurs : la proportion des plus de 60 ans y est plus élevée, tandis qu'à l'inverse, la part des moins de 20 ans et des 40-59 ans est plus importante dans le périurbain, les pôles urbains se caractérisant par une sur-représentation des jeunes actifs (20-39 ans). La diminution des moins de 40 ans depuis 1990 dans toutes les catégories d'espace souligne le vieillissement de la population française. Cependant le jeu des flux migratoires, pour ces classes d'âges, avantage le périurbain et reste défavorable à l'espace à dominante rurale. Parallèlement à ces évolutions, le périurbain connaît un vieillissement sensible de sa population (+ 27 % des 40-59 ans et + 17,5 % des 60-74 ans) alors que celui-ci avait été quelque peu freiné lors des périodes intercensitaires précédentes.

La répartition des groupes sociaux se rapproche du modèle urbain...

La hausse très nette des effectifs des professions intermédiaires, des employés et, dans une moindre mesure, des cadres, parallèlement à la baisse du nombre des indépendants – agriculteurs, artisans, commerçants, chefs d'entreprise – confirme la diversification des groupes sociaux dans l'espace à dominante rurale et dans le périurbain. Ce mouvement, engagé depuis de nombreuses années, se poursuit durant la dernière période intercensitaire et tend à homogénéiser la répartition des catégories socioprofessionnelles sur le territoire. Dans le périurbain, le poids des ouvriers se réduit, malgré une stabilisation de leurs effectifs. Ils sont en passe d'être dépassés par les employés, dont les effectifs gagnent 355 000 personnes entre 1990 et 1999. À cela, s'ajoute une progression du même ordre de grandeur des professions intermédiaires. Ainsi, les écarts entre les profils socioprofessionnels du périurbain et des pôles urbains se sont atténués entre 1990 et 1999, les différences étant imputables à la faible part des cadres et à la présence des agriculteurs dans le périurbain. Ce renouvellement social du périurbain est tel que le poids actuel de ses différents groupes sociaux est très proche de celui des pôles urbains de 1990. Dans le même ordre d'idée, le profil social des habitants de l'espace à dominante rurale, bien qu'il conserve quelques spécificités traditionnelles

LA POUSSÉE PÉRIURBAINE

Au cours des années 1970, la croissance des villes s'est profondément transformée. Un espace résidentiel diffus, essentiellement composé de maisons individuelles, s'est formé autour des agglomérations. Des plates-formes commerciales, des pôles logistiques, des zones d'activités diverses ont également fleuri sur les marges des villes. La périurbanisation s'est ainsi développée tout d'abord dans le prolongement des banlieues, puis en suivant les grands axes routiers, avant de se re-polariser autour de centres urbains secondaires parfois distants de plusieurs dizaines de kilomètres de l'agglomération-mère. Cette dispersion de populations et d'activités urbaines dans des périphéries rurales de plus en plus lointaines débouche sur la formation de territoires profondément fragmentés, où se juxtaposent des espaces relativement monofonctionnels. Apparemment mi-urbains, mi-ruraux, ces nouveaux territoires sont profondément intégrés dans le fonctionnement quotidien de leurs agglomérations-mères. Ils composent avec elles une nouvelle forme de ville à la fois dense et diffuse, périurbaine et agglomérée.

Les personnes qui vivent aujourd'hui dans des communes périurbaines représentent 20,95 % de la population française, soit 12,25 millions d'individus. À périmètre constant, celui des « aires urbaines » de 1999, ils n'étaient que 16,85 % en 1975. Le phénomène s'amplifie donc, même s'il s'est nettement ralenti au cours de la décennie 1990 (1). Le ralentissement est incontestable, mais il doit être nuancé. La croissance démographique des communes périurbaines est en effet toujours beaucoup plus importante que celles des communes rurales (0,07 % par an entre 1990 et 1999) et urbaines (0,28 %). Au-delà des impressions immédiates, le périurbain continue de fait à regrouper une part croissante des ménages.

Le phénomène se poursuit donc. Il est général. Son ampleur est cependant très variable d'une ville à l'autre. Au niveau spatial, la périurbanisation est globalement d'autant plus importante que la ville est grande. Il n'y a pas proportionnalité simple entre la taille de la ville et celle de sa couronne périurbaine. Celles des grandes métropoles sont proportionnellement beaucoup plus amples que celles des villes de taille réduite. L'importance du réseau routier qui entoure les grandes villes explique ce différentiel. Il permet une périurbanisation beaucoup plus lointaine, tout en conservant des distances-temps du centre-ville plus ou moins analogues à celles des petites régions urbaines.

Au plan quantitatif, la situation varie également fortement. La périurbanisation est, certes, pour partie liée à des évolutions globales : aspiration d'un bon nombre de citoyens à vivre en maison individuelle dans un cadre champêtre, mais aussi aides de l'Etat favorisant l'accession à la propriété, la motorisation des ménages, etc. Ce processus dépend toutefois, pour autre partie, de facteurs locaux liés tout à la fois à la capacité des villes-centres à conserver leur population et des périphéries rurales à contenir ces flux migratoires. Dans la région urbaine de Lyon par exemple, les périurbains ne représentent que 18,39 % de la population totale, ce qui est déjà beaucoup, mais malgré tout 2,5 points de moins que la moyenne nationale, et beaucoup plus encore que certaines aires urbaines du sud de la France.

Paul Boino

*Maître de conférences
Institut d'Urbanisme de Lyon*

(1) Pour l'ensemble des communes classées comme périurbaines en 1999, le taux de variation moyen annuel de la population est passé de 1,87 % par an entre 1975 et 1982, à 0,89 % au cours de la dernière période intercensitaire.



(poids des agriculteurs et autres indépendants, ainsi que des ouvriers), se rapproche de celui du périurbain d'il y a dix ans.

... et les emplois se tertiarisent

La diversification et la relative homogénéisation des groupes sociaux sont d'abord liées à l'intensification de la mobilité quotidienne des actifs. Mais celle-ci n'explique pas tout. Les évolutions récentes de l'emploi dans le périurbain et dans l'espace à dominante rurale, tout en confirmant le déclin de l'activité agricole, la progression des industries agro-alimentaires et la relative résistance des autres industries – baisse moins forte que dans les pôles urbains –, souligne un développement important des activités tertiaires. Alors qu'en 1990, les activités primaires et secondaires alimentaires 51 % des emplois périurbains et 53 % de ceux de l'espace à dominante rurale, en 1999, les proportions s'inversent à la faveur des activités tertiaires qui fournissent, désormais, 58 et 55 % des emplois de ces deux catégories d'espace. Ainsi, durant la dernière période intercensitaire, le périurbain perd 120 000 emplois agricoles ou industriels et gagne 394 000 emplois tertiaires, dont 203 000, soit plus de la moitié, sont imputables aux seuls services non marchands : éducation, santé, administration. En revanche, bien que les effectifs d'emplois dans le commerce et les services marchands aux particuliers augmentent, leur progression reste relativement limitée eu égard au nombre d'habitants périurbains. L'espace à dominante rurale, malgré la progression des activités tertiaires qui offrent désormais autant d'emplois, voire plus, que les secteurs primaire et secondaire, conserve une structure marquée par le poids de l'industrie – 27 % des emplois dans les aires d'emploi de l'espace rural – et de l'agriculture : un emploi sur cinq dans les autres communes de l'espace à dominante rurale.

* * *

Derrière ces évolutions démographiques et socio-économiques des espaces ruraux, quelles sont les faits majeurs qui caractérisent les espaces ruraux d'aujourd'hui ? Tout d'abord, l'étalement urbain se poursuit, même si on note un net fléchissement de la croissance démographique et un relatif vieillissement du périurbain. Ensuite, concernant l'espace à dominante rurale, la fin de l'exode rural est confirmée. Cependant, l'accroissement démographique reste modeste, en raison d'un déficit naturel important, et circonscrit aux zones les moins éloignées des villes (3). Enfin, les dynamiques sociales et économiques, bien qu'elles conservent, de façon plus ou moins nette, des spécificités agricoles et industrielles, sont marquées par une forte progression des cols blancs dans les groupes sociaux et par la tertiarisation des activités économiques.

Mohamed Hilal et Virginie Piguet

(3) Cf. **P. Bessy-Pietri, M. Hilal, B. Schmitt**, « Des évolutions démographiques rurales contrastées liées à la proximité et aux dynamiques urbaines : le cas de la France », *Espace Populations Société*, 1-2, 2001.